



APPEL AU CONCOURS D'ADMISSION AUX PROGRAMMES DE MASTER A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE

L'Ecole Normale Supérieure (ENS) appelle les candidats intéressés par les programmes de formation des formateurs de niveau Master de venir s'inscrire pour passer le concours d'admission auxdits programmes. Les inscriptions sont organisées du **30 juillet au 11 août 2026** et se dérouleront au campus GIHOSHA sis à l'Ex-ESTAT au service des étudiants (cellule des inscriptions) tous les jours ouvrables pendant les heures de service.

Il s'agit des programmes suivants :

- **Département des Langues et Sciences Humaines (DLSH):** (1) Master en Didactique du Français, Langue Etrangères, (2) Master in Teaching English to Speakers of Other Languages (TESOL), (3) Master en Langues Africaines et Enseignement, spécialité : Kirundi et (4) Master en Histoire et Enseignement.
- **Département des Sciences Naturelles (DSN):** (1) Master en Sciences Biologiques et enseignement, (2) Master en Sciences Chimiques et Enseignement, (3) Master en Sciences Mathématiques et Enseignement, (4) Master en Sciences Physiques et Enseignement, (5) Master en Sciences Géographiques et Enseignement.
- **Département des Sciences Appliquées (DSA):** (1) Master en Génie Electrique, Option Energie, (2) Master en Génie Civil, Spécialité : Bâtiment et structure et (3) Master en Génie Mécanique, Spécialité : Fabrication mécanique.

Les conditions requises pour être inscrit à ce concours sont les suivantes :

- Etre détenteur du diplôme d'Etat ou tout autre document jugé équivalent ;
- Etre détenteur du diplôme de Baccalauréat ou tout autre diplôme jugé équivalent; par l'autorité habilitée en application de la réglementation en vigueur ;

α



- Avoir fréquenté une institution de formation des formateurs ou être détenteur du certificat de Formation Pédagogique;
- Avoir payé les frais de traitement du dossier s'élevant à 10 000 FBU.

Les documents à présenter sont les suivants :

- Une lettre manuscrite de demande d'admission ;
- Les copies légalisées par l'autorité habilitée des diplômes requis ;
- Les bulletins du dernier cycle de formation.
- Certificat de Formation Pédagogique (pour ceux n'ayant pas fréquenté d'une institution de formation des formateurs)

Pour ceux qui ne peuvent pas déposer ces documents physiquement, ils peuvent le faire via le lien <https://ens.edu.bi/master/>

Fait à Bujumbura, le 22/07/2026

Le Directeur Général de l'ENS

Pr Ir NUSURU Hassan

